

n° 454

de l'conseil,

Amenagement

Accès RN 57 2^{de}

Duchres Sud

Demande de

subvention

sur l'arrêté préfectoral n° 71 de 1320 USC en date du 13.12.71, approuvant le programme et l'échéancier de réalisation des équipements publics de la 2^{de} de Duchres Sud à usage d'habitations et définissant les moyens publics de financement de l'opération,

ou la convention entre la commune de Duchres et la société en nom collectif Promitor et ce approuvée le 28.09.72.

11109 - 28.11.72

ou la délibération de ce jour décidant la réalisation des travaux relatifs à l'aménagement des accès de la 2^{de} sur la RN 57.

Sollicite de la part l'action de la subvention de l'Etat sur cette affaire à l'effet de permettre l'équilibre de l'opération,

Demande des explications sur la contradiction qui apparait entre le dossier de 2^{de} approuvé (programme et échéancier des équipements publics) et la lettre de M. de Sous-Trept en date du 07.11.72